



Ivana Obradovic
Directrice adjointe

Évolutions des politiques du cannabis

2 décembre 2021

Introduction et rappel : Transformations de l'offre et des marchés

1. Forte montée en charge de l'herbe

- En France, l'herbe représente plus du quart des saisies de cannabis (vs 6 % en 2012)
- L'Europe et la France devenues des terres de production (auto-culture + import)
- Bonne image de l'herbe, notamment auprès des jeunes générations

2. Des produits de plus en plus concentrés

- Evolution de la teneur en THC du cannabis en circulation
- Elargissement de la palette des variétés de résine et d'herbe (hybridation)

3. Diversification des produits du cannabis et des modes d'usage

- Apparition des cannabinoïdes de synthèse (présentés comme des alternatives légales au cannabis : présentés comme « légaux », « naturels » et « sûrs »)
- L'« américanisation » des comportements de consommation (vapotage, cosmétiques, concentrés...)
- Le business du CBD (« cannabis light »)

4. Renouvellement des vecteurs de diffusion (Internet, SMS, réseaux sociaux...)

Statut légal du cannabis et débats internationaux

Socle du régime international d'interdiction

- Convention unique sur les stupéfiants (1961)
- Convention de Vienne sur les substances psychotropes (1971)
- Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988)

Obligations des États signataires

- Incriminer l'offre (production, trafic, cession et détention) par des sanctions pénales.
- La décision d'incriminer directement la consommation de cannabis relève des États.

Premières initiatives de dépénalisation de certaines infractions liées au cannabis à partir des années 1970

Évolutions au cours de la décennie 2010

Transformations du contexte international

- Un débat qui a changé de nature
- Appels de la Commission mondiale pour la politique des drogues
- Mobilisations en Amérique latine et UNGASS 2016

Expérimentations nationales de « sortie de la prohibition »

- Différenciation des qualifications du produit et des types d'utilisation
- Vers une reconnaissance légale de l'usage « thérapeutique » ?
- Évolution des normes internationales
- « Redécouverte » du chanvre industriel et essor du marché du CBD
- Premières réformes de légalisation du cannabis à usage « récréatif » (2012-21)

Accès au cannabis à usage médical : état des lieux

Amplification de l'accès au cannabis « thérapeutique »

- Mouvement de légalisation amorcé dans les années 1990
- Pays pionniers: Canada (2001), Pays-Bas (2003), Israël (2006).
- Autorisé dans la plupart des pays de l'UE sous des formes très diverses

Disparités des règles d'autorisation et des conditions d'accès

- **Indications thérapeutiques** (a minima cancer, sida, sclérose en plaques)
- **Voies d'approvisionnement autorisées** : vente (pharmacie, « dispensaire » ou boutique spécialisée), autorisation de culture à domicile
- **Suivi médical** (ordonnance ou « recommandation », registre de patients)
- **Formes et modalités de consommation** (cannabis « naturel », de synthèse ou sous forme de médicament ; par vaporisation ou par la voie fumée).

Panorama des réformes autorisant l'accès au cannabis non-médical (« récréatif »)

Entre 2012 et 2021, 19 États américains sur 50 ont ouvert un marché local du cannabis + 2 pays souverains (Uruguay, Canada)

Émergence de nouveaux modèles de « tolérance »

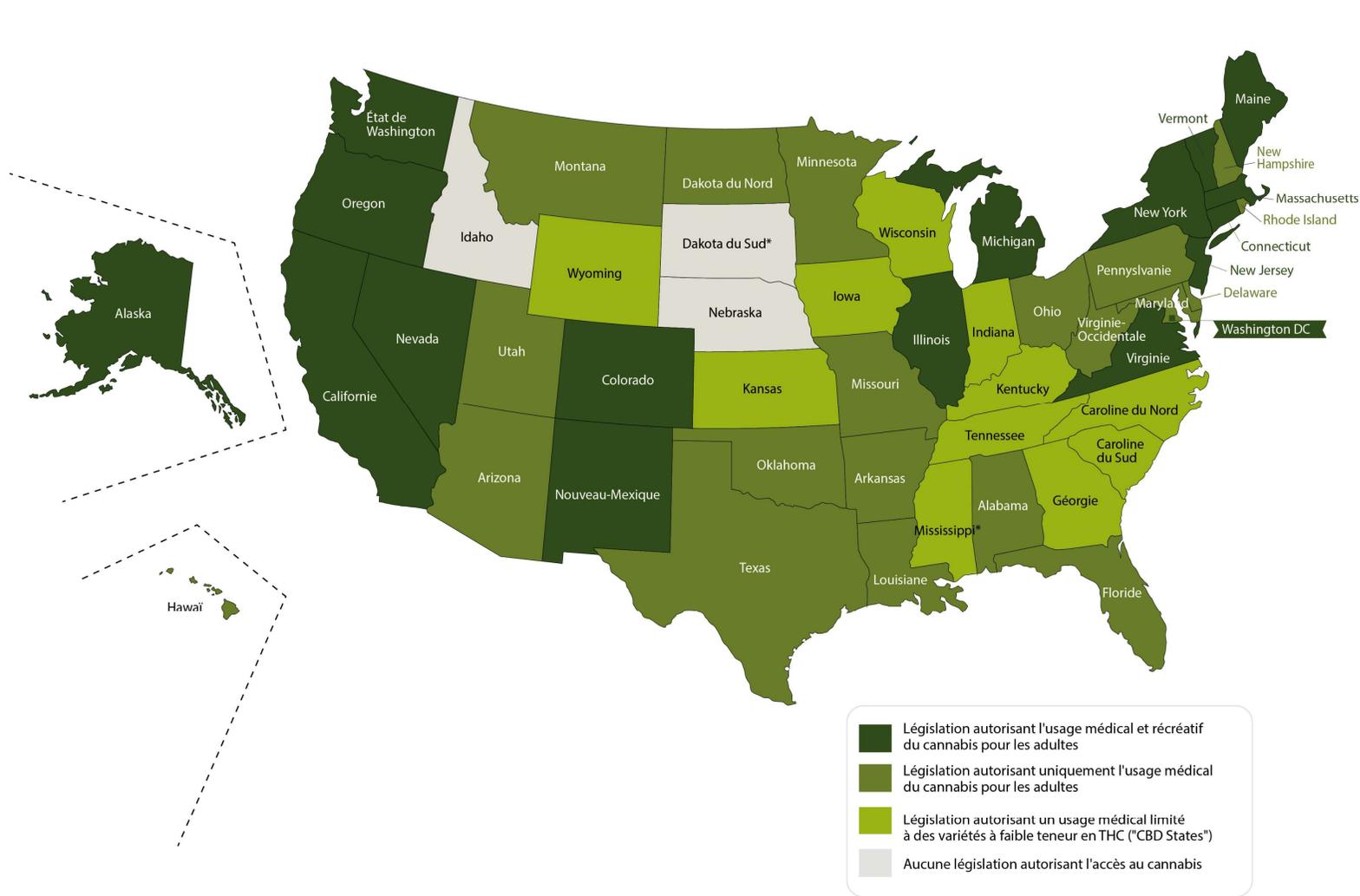
- Légalisation du cannabis à des fins religieuses (Jamaïque)
- l'autoculture pour un usage privé
- Cannabis social clubs (CSC)

Expérimentations locales de production légale et de vente contrôlée en Europe (Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Suisse)

Essor de mise à l'agenda de la légalisation de l'usage non-médical

- Mises en échec (Nouvelle-Zélande)
- En cours (Mexique, Luxembourg, Allemagne...)

État des législations sur le cannabis aux États-Unis



« Réguler le cannabis » Des politiques en voie de diversification

Des modèles de « mise en marché » différenciés

- Légalisation à visée commerciale (États-Unis)
- Quasi-monopole d'État (Uruguay)
- « Autoriser sans promouvoir » : un modèle décentralisé (Canada)

Politiques de « régulation » : convergences et disparités

- Une « régulation » calquée sur le modèle de l'alcool en Amérique du Nord
- Des pratiques et des effets différenciés : recherches à venir (ASTRACAN)

Conclusion

Diversification des politiques du cannabis

- Élargissement de l'accès au cannabis médical
- Devenir des initiatives de légalisation du cannabis non-médical
- Différenciation des définitions et des usages
(industriel, « chanvre bien-être »)

Des questions qui restent en suspens

- Effets à moyen/long des réformes de légalisation
- Face à la crise des surdoses d'opioïdes et de méthamphétamines, le cannabis comme outil de RdRD ?
- Un déficit de connaissances à combler